



Note aux Décideurs N°05/2020-5

Mai 2020

NOTE SUR L'ÉCONOMIE BLEUE ET LES INITIATIVES AFRICAINES

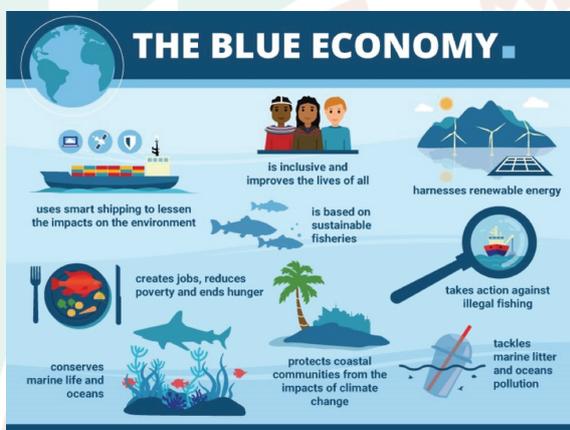
1. INTRODUCTION

L'importance des mers et des océans pour l'avenir du développement économique humain et de la sécurité durable est de plus en plus reconnue en Afrique et au-delà. Mettre en place une économie bleue signifie essentiellement assurer l'utilisation durable à long terme des ressources océaniques et marines. Cet objectif peut être atteint grâce à la création d'un domaine maritime sécurisé qui apporterait une valeur ajoutée à une économie bleue en termes de pêche, de commerce, de transport et de tourisme.

Le World Wildlife Fund (WWF, 2015) a estimé la valeur des actifs océaniques à 24 billions de dollars américains, mais ce chiffre dépend entièrement de la santé des océans. Malheureusement, la santé de l'océan est affectée négativement par le changement climatique et les activités humaines nuisibles dont notamment la pollution et la surpêche qui diminuent les ressources de l'océan telles que les stocks de poissons.

Le Sommet de 2016 à Lomé et la Conférence des Nations Unies sur l'océan en 2017 ont donné des résultats, bien que leur impact mette des années pour se concrétiser. L'Agenda 2063 de l'Union africaine déclare que l'économie bleue est « l'avenir de l'Afrique » et reconnaît le rôle clé que l'océan joue en tant que catalyseur de la transformation socio-économique.

À partir de 2021, la Commission de l'Union Africaine inclura pour la première fois une composante maritime dédiée à la Commission de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et du développement durable.



Source: Blue economy conference (Nairobi, 2018)

Dans l'intervalle, l'UA devrait, avec ses partenaires et parties prenantes, diriger et faciliter un processus systématique attendu depuis longtemps, initialement prévu pour 2015, qui faciliterait de meilleurs liens entre l'UA et ses communautés économiques régionales (CER) dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'économie bleue.

Le Manuel de l'économie bleue de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD 14 des Nations Unies), qui engagent ses États membres à conserver et à utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable, montrent que les acteurs possèdent déjà de nombreux outils nécessaires.

La présente note d'orientation vise à informer la DADR/CAERE de la CEDEAO sur les opportunités et les défis de l'économie bleue, qui est basée sur une approche holistique des océans, lacs et rivières du monde.

2. CONTEXTE

Les océans et les mers couvrent 72% de la surface de la Terre et abritent 95% des organismes vivants de la Terre communément appelés biosphère. Les océans sont

également essentiels à la vie sur Terre et fournissent la plus grande source d'oxygène et de protéines. Ils absorbent environ un quart des émissions de dioxyde de carbone, recyclent les nutriments et jouent un rôle important dans la régulation du climat et de la température au niveau mondial. L'Afrique compte 38 États côtiers et insulaires et un littoral de plus de 47 000 km, ce qui représente une énorme opportunité pour le continent de développer les secteurs généralement associés à l'économie bleue. Plus de 12 millions de personnes sont employées dans la seule pêche, le plus grand des secteurs de l'économie bleue africaine, assurant la sécurité alimentaire et la nutrition de plus de 200 millions d'Africains et générant une valeur ajoutée estimée à plus de 24 milliards de dollars, soit 1,26% du PIB de tous les Africains. (FAO-NEPAD, 2011).

Plus de 80% des marchandises du commerce mondial sont acheminées par voie d'eau, ce qui fait du transport maritime un important facilitateur du commerce international. Par conséquent, l'importance des océans et des plans d'eau intérieurs (comme les grands lacs africains) ne peut pas être sous-estimée. Dans ce contexte, la première Conférence mondiale sur l'économie bleue durable s'est tenue à Nairobi en novembre 2018.

Lors de l'élaboration de la stratégie maritime intégrée (AIM) pour l'Afrique à 2050, il a été reconnu que la Domaine Maritime Africain (DMA) possède de vastes potentiels de création de richesses. Il est tout aussi important de réaliser que les États membres de l'UA ont des défis et des opportunités maritimes communs et, en fait, des responsabilités importantes pour impulser la volonté politique souhaitable pour la mise en œuvre de la stratégie. En conséquence, la stratégie AIM 2050 fournit un cadre général pour la protection et l'exploitation durable de la DMLA pour la création de richesse.

ENCADRE 1 : Engagements pris lors de la Conférence sur l'économie bleue durable en 2018

Les engagements des dirigeants à la Conférence de Nairobi comprenaient les engagements suivants :

- Protection marine : 40 millions d'euros pour la protection des coraux et des récifs et 60 millions d'euros pour la protection des zones marines des pays africains (UE) ;
- Gestion des plastiques et des déchets : 100 millions de dollars US destinés à une meilleure gestion des océans et contre le déversement, et 200 millions de dollars US au cours des quatre prochaines années pour le développement d'initiatives de lutte contre les déchets marins et les microplastiques (Norvège) ;
- Sécurité et sécurité maritime : 250 millions d'euros pour le remplacement de navires de guerre et l'achat de deux avions de patrouille maritime (Irlande) ;
- 40 millions d'euros pour soutenir les chaînes de valeur de l'aquaculture dans les pays africains (ACP-UE) ; infrastructure : 600 projets conduisant à un investissement de 120 milliards de dollars US (Inde - Programme Sagamala) ;
- Biodiversité et changement climatique, un investissement de 10 millions de dollars US dans l'Initiative du Pacifique pour la biodiversité, le changement climatique et la résilience en collaboration avec l'UE, la Nouvelle-Zélande et l'Australie (Canada) ;
- Assistance technique et renforcement des capacités : 20 millions de dollars US en assistance technique et renforcement des capacités accrues dans les petits États insulaires en développement (Canada) ; et
- Soutien du secteur privé : 150 millions de dollars US par le gouvernement du Canada et le secteur privé pour bâtir une économie océanique fondée sur le savoir (Canada).

2.1 Définir l'Économie Bleue

Le concept d'économie bleue a été soulevé pour la première fois lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 2012. Aujourd'hui, le concept a acquis une importance et une popularité accrues à l'échelle mondiale, pertinentes non seulement pour les pays côtiers mais aussi pour les pays non côtiers.

Malgré son adoption croissante à haut niveau, le terme

Définition de l'économie bleue :

Selon la Banque mondiale, l'économie bleue est « l'utilisation durable des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et des emplois tout en préservant la santé de l'écosystème océanique ». Pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA), « l'économie bleue » englobe toutes les activités se développant ou dérivant des éco-systèmes marins et aquatiques, y compris les océans, les côtes, les mers, les rivières, les lacs et les eaux souterraines, et les ressources associées.

Importance de l'économie bleue : Selon le World Wildlife Fund (2015), les actifs océaniques mondiaux sont évalués à 24 billions de dollars américains, y compris les biens et services estimés à 2,5 billions de dollars par an. Si, collectivement, les océans étaient un pays, ils constitueraient ainsi la septième économie du monde.

Les raisons pour développer l'économie bleue : Le concept d'« économie bleue » vise à promouvoir la croissance économique, l'inclusion sociale et la préservation ou l'amélioration des moyens de subsistance tout en garantissant la durabilité environnementale des océans et des côtes.

Pourquoi adopter l'économie bleue : Une approche de l'économie bleue doit pleinement anticiper et intégrer les impacts du changement climatique sur les écosystèmes marins et côtiers - impacts déjà observés et prévus. La compréhension scientifique de ces impacts s'améliore constamment et peut être organisée autour de plusieurs « vecteurs » principaux : l'acidification, l'élévation du niveau de la mer, la hausse des températures de l'eau et les changements du courant océanique.

Cadre de l'économie bleue : Le cadre de l'économie bleue offre une « approche intégrée, systémique, dynamique, inclusive, participative et basée sur l'écosystème dans laquelle les barrières sectorielles sont minimisées au niveau de l'activité et de la gouvernance, et les dimensions environnementales, sociales et économiques sont étroitement liées et poursuivies pour toute l'économie bleue. »

Cette Note aux décideurs a été...

Préparé par : Amadou Tall, AT PESCAO/CEDEAO

Assisté par : Alain Sy Traore, DAD/CEDEAO

Édité par : Emmanuelle Maillot, Assistante Technique, DADR/CEDEAO & Juliette Adelodja Amouzou, Assistante Comptable, PESCAO/CEDEAO

Dans le cadre du Projet PESCAO



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de DADR/CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE



« économie bleue » n'a toujours pas de définition largement acceptée. La Banque mondiale déclare qu'elle décrit « l'utilisation durable des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et des emplois, tout en préservant la santé de l'écosystème océanique ». Le Commonwealth considère « l'économie bleue comme un concept émergent qui encourage une meilleure gestion de nos océans ou des ressources « bleues ». Pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'« économie bleue » englobe toutes les activités se développant ou dérivant des écosystèmes marins et aquatiques, y compris les océans, les côtes, les mers, les rivières, les lacs et les eaux souterraines, et les ressources associées. L'économie bleue souligne en particulier les liens étroits entre l'océan, le changement climatique et le bien-être des populations des pays côtiers et enclavés. »

2.2 L'économie bleue en tant qu'approche multisectorielle et intégrée

L'économie bleue soutient la création de chaînes de valeur et peut contribuer de manière significative à la transformation structurelle des économies, à la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration des conditions sociales, entre autres.

En outre, l'économie bleue implique un grand nombre d'activités hautement productives dont les résultats, s'ils sont bien gérés, peuvent apporter une contribution puissante au décollage économique du continent, tels que les activités de commerce et de transport par mer, voies navigables et lacs; activités et industries portuaires; pêche et exploitation des ressources halieutiques et aquacoles; ressources minières, pétrolières et gazières; exploitation des énergies marines et hydrauliques renouvelables; activités balnéaires, voies navigables intérieures et tourisme lacustre.

Le cadre souhaitable de l'économie bleue offre une « approche intégrée, systémique, dynamique, inclusive, participative et basée sur l'écosystème dans laquelle les barrières sectorielles sont minimisées au niveau de l'activité et de la gouvernance, et les dimensions environnementales, sociales et économiques sont étroitement liées et poursuivies pour toute l'économie bleue » (UNECA, 2018).

3. Opportunités et défis dans le développement de l'économie Bleue

L'économie bleue a le potentiel de créer de la richesse et de la croissance économique et de transformer la vie des citoyens africains. L'Afrique est dotée d'une variété de ressources naturelles, vivantes et non vivantes, telles que l'eau, et diverses flore et faune, y compris les stocks de poissons, les minéraux et les hydrocarbures.

Pourtant, le continent souffre toujours d'une pauvreté à grande échelle, avec 46% de la population vivant dans une pauvreté extrême. L'Afrique représentera une grande partie de la croissance exponentielle de la population mondiale ce siècle, et un quart de la population sur Terre en 2050 sera basée en Afrique. Les pays africains peuvent exploiter cette richesse en investissant dans les secteurs de l'économie bleue décrits dans le tableau 2 ci-dessous. Ce faisant, les pays peuvent également mettre en place des mesures d'atténuation pour relever les défis entravant le développement de l'économie bleue dans la région décrite au point III.2.

Type de services écosystémiques	Secteurs de l'économie bleue
Récolte des ressources aquatiques vivantes (fruits de mer, organismes marins végétaux et produits biotechnologiques marins)	Pêche (intérieure, côtière et profonde) Aquaculture Mariculture Produits pharmaceutiques, chimiques, cosmétiques, recherche génétique
Commerce maritime et fluvial	Transport et services maritimes Infrastructures portuaires Construction et réparation navales Transport fluvial Tourisme et loisirs
Protection	Protection côtière Protection de l'écosystème marin Protection des ressources en eau
Valeurs culturelles et religieuses	Pratiques culturelles et religieuses
Connaissances et informations	Recherche biophysique, socio-économique et politique

Tableau 2 : Secteur des services écosystémiques et de l'économie bleue (UNECA, 2018)

3.1 Opportunités et développement durable en Afrique à travers l'économie bleue

Le commerce a été reconnu comme le moteur d'un développement et d'une croissance durables et inclusifs (CNUCED, 2016). Le transport maritime et ses activités connexes sont des moteurs de la facilitation des échanges.

Compétitivité portuaire :

L'importance des ports maritimes pour le commerce en Afrique et les performances économiques du continent ne sauraient être surestimées. Une étude de la CEA réalisée en 2017 souligne que les ports sont essentiels au commerce dans la plupart des pays africains en raison de leur forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières et des importations de produits alimentaires, de produits manufacturés et de carburant.

Le trafic portuaire sur le continent devrait passer de 265 millions de dollars US en 2009 à plus de 2 milliards de dollars US en 2040. Cela améliorera l'accès des

pays enclavés d'Afrique (16 pays sur 54) aux marchés régionaux, continentaux et mondiaux.

La compétitivité des ports peut être améliorée grâce à l'utilisation du transport intermodal et multimodal ainsi que des services logistiques. L'utilisation de différents modes de transport favorisera un meilleur réseau de distribution de marchandises pour tous. L'essor du commerce de détail en Afrique favorisera le développement de services logistiques plus sophistiqués.

Compétitivité portuaire :

L'importance des ports maritimes pour le commerce en Afrique et les performances économiques du continent ne sauraient être surestimées. Une étude de la CEA réalisée en 2017 souligne que les ports sont essentiels au commerce dans la plupart des pays africains en raison de leur forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières et des importations de produits alimentaires, de produits manufacturés et de carburant.

Le trafic portuaire sur le continent devrait passer de 265 millions de dollars US en 2009 à plus de 2 milliards de dollars US en 2040. Cela améliorera l'accès des pays enclavés d'Afrique (16 pays sur 54) aux marchés régionaux, continentaux et mondiaux.

La compétitivité des ports peut être améliorée grâce à l'utilisation du transport intermodal et multimodal ainsi que des services logistiques. L'utilisation de différents modes de transport favorisera un meilleur réseau de distribution de marchandises pour tous. L'essor du commerce de détail en Afrique favorisera le développement de services logistiques plus sophistiqués.

Pêche et aquaculture :

En 2014, la FAO a indiqué que les pêches et l'aquaculture africaines contribuaient directement à 24 milliards de dollars US à l'économie africaine, soit 1,3% du PIB africain total. La FAO a montré que l'Afrique contribuait à 9% aux captures mondiales. Le premier marché des 10 principaux exportateurs africains de produits de la pêche était l'Europe (70%), suivie de l'Asie (15%), de l'Afrique (11%) et de l'Amérique du Nord (2%). Le commerce du poisson peut se développer grâce à une meilleure gouvernance des pêches et à la promotion d'une aquaculture biologique et respectueuse de l'environnement (marine et continentale).

Energie renouvelable « énergie bleue » :

Il est aujourd'hui largement reconnu que l'accès à une énergie fiable, abordable et durable est fondamental pour soutenir la transformation structurelle économique en cours en Afrique. Les océans et les mers d'Afrique offrent un potentiel et une opportunité considérables pour développer des sources d'énergie renouvelables (y compris le vent, les marées et les vagues), dont seule une fraction a été exploitée jusqu'à présent.

Tourisme et loisir durable :

Il existe une opportunité majeure d'exploiter le potentiel de l'éco-tourisme durable pour favoriser le développement et accroître la participation du continent à l'économie mondiale. L'écotourisme durable est une tendance mondiale avec d'énormes opportunités commerciales. En outre, l'écotourisme crée des opportunités pour des millions de communautés d'accueil en Afrique et génère des revenus pour la préservation culturelle et environnementale. En reconnaissance de son potentiel, l'Union africaine a désormais accordé la priorité au secteur du tourisme dans son Agenda 2063, en tant que voie par laquelle les objectifs de développement du continent pourraient être réalisés.

3.2 Défis clés

Le principal défi consiste à mettre en oeuvre efficacement la stratégie maritime intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050, qui fournit un large cadre pour la protection et l'exploitation durable de la DMLA pour la création de richesses. Les défis concrets, identifiés par la CEA, comprennent les suivants :

Faible performance des ports maritimes :

Un rapport de PricewaterhouseCoopers estime qu'une amélioration de 25% de la performance des ports pourrait augmenter le PIB de 2% (PWHC, 2017). Les performances médiocres des ports sont l'une des causes profondes de leur encombrement. D'autres défis sont liés à la difficulté que pose l'attraction des investissements extérieurs nécessaire pour améliorer les ports africains. Les importations vers l'Afrique sont dominées par le fret conteneurisé, tandis que les exportations sont principalement traitées comme du fret en vrac. Le coût du transport de marchandises en Afrique est, en moyenne, estimé à deux ou trois fois plus élevé que dans les pays développés. En conséquence, les coûts de transport peuvent représenter jusqu'à 50 à 75% du prix de détail des marchandises (Banque Africaine de Développement, 2017).

Surpêche :

On estime que les flottes de pêche dans le monde sont cinq fois plus grandes que ce que nos océans peuvent soutenir de manière réaliste, poussant des grandes parties des océans du monde au-delà de leurs limites biologiques. Des pratiques de pêche non-sélectives et destructrices produisent trop de prises accessoires - la capture de vie marine indésirable lors de la pêche d'une espèce spécifique - et conduisent à l'épuisement à grande échelle de stocks de poissons. Il s'agit d'une grave menace marine qui entraîne la perte inutile de milliards de poissons, ainsi que de centaines de milliers de tortues marines et d'autres espèces menacées. Les aires marines protégées (AMP) sont nécessaires de toute urgence pour soutenir le rétablissement des stocks de poissons et des écosystèmes marins.

Pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN) :

La surpêche est aggravée par la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (INN) : la pêche INN représente entre 10 et 23 milliards de dollars dans le monde chaque année. En Afrique de l'Ouest, ces pertes s'élevaient à 2,3 milliards de dollars (par exemple, 300 millions de dollars au Sénégal équivalent à 2% de son PIB en 2012). La plupart des captures INN peuvent être retracées aux navires battant pavillon étranger. En Afrique, entre un tiers et la moitié des prises de

poisson sont affectés par la pêche INN. Pour répondre aux besoins alimentaires des populations, les états africains doivent faire face au défi majeur que constitue le développement durable des activités de pêche et d'aquaculture en mer et en eau douce.

Acidification des océans et espèces envahissantes :

L'acidification des océans est une conséquence directe de l'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) induites par l'homme dans l'atmosphère. L'océan absorbe plus de 25% de toutes les émissions anthropiques de l'atmosphère chaque année. Lorsque le CO₂ se dissout dans l'eau de mer, il forme de l'acide carbonique, diminuant ainsi le pH de l'océan et conduisant au phénomène d'acidification de celui-ci. Comme l'acidification des océans influe sur la croissance et la reproduction des espèces et modifie les écosystèmes marins, elle profite aux espèces envahissantes, menace la sécurité alimentaire et nuit aux industries de la pêche (UICN 2020).

Pollution plastique et microplastiques :

Les déchets marins et autres détritiques, la pollution plastique en particulier, ont été identifiés comme des menaces majeures pour les écosystèmes aquatiques et marins. La production de plastique a augmenté de façon exponentielle depuis le début des années 50 et a atteint 322 millions de tonnes en 2015. La production future devrait doubler d'ici 2025 si aucune mesure ni politique efficace n'est prise. Une étude récemment publiée du Forum économique mondial (2016) a révélé que dans un scénario de statu quo, les océans devraient contenir plus de plastique que de poisson (en poids) d'ici 2050.

Outre les déchets et le détritiques visibles, l'augmentation spectaculaire des microplastiques présente des risques majeurs pour l'environnement et la santé humaine. Les microplastiques proviennent de diverses sources, notamment de débris plastiques plus gros qui se dégradent en morceaux de plus en plus petits. Les microplastiques s'accumulent chez les animaux, y compris les poissons et les crustacés, et sont donc consommés comme nourriture, y compris par les humains. Les dommages économiques, par exemple par la réduction des services écosystémiques, la réduction de la production de poisson et les effets négatifs sur l'industrie du tourisme, sont énormes et augmenteront encore si aucune mesure n'est prise.

Destruction des récifs coralliens :

Les récifs coralliens protègent les côtes des tempêtes et de l'érosion, abritent 25% de toutes les espèces marines de la planète, fournissent des emplois aux communautés locales et offrent des possibilités de loisirs. Ils sont également une source importante de nourriture et de nouveaux médicaments. Plus d'un demi-milliard de personnes dépendent des récifs pour leur nourriture, leurs revenus et leur protection. La valeur économique nette des récifs coralliens du monde est estimée à près de 10 milliards de dollars US. Pourtant, au cours des dernières décennies, la sur-pêche et les pratiques de pêche destructrice, le développement côtier non durable, les impacts du changement climatique, la pollution et le tourisme ainsi que les utilisations mauvaises pratiques dans le domaine maritime ont détruit environ la moitié des récifs coralliens dans le monde, et actuellement menacent de nombreux autres. Des zones marines et côtières protégées sont nécessaires de toute urgence pour la reconstitution des stocks de poissons et des écosystèmes coralliens.

Changement climatique :

Les océans jouent un rôle central dans la régulation du climat de la Terre, fournissant des services écosystémiques essentiels tels que le stockage du carbone et la production d'oxygène. Le changement climatique entraîne, entre autres, une augmentation des températures de l'eau, une acidification des océans, une élévation du niveau des mers, une augmentation de l'intensité des tempêtes ainsi que des changements dans la circulation océanique, la chimie et la biodiversité. La dégradation des écosystèmes côtiers et marins menace la sécurité physique, économique et alimentaire des communautés locales, ainsi que les ressources pour les entreprises (UICN 2020).

Manque de diversité des produits (éco) touristiques :

Le tourisme côtier est confronté à une gamme étroite de produits touristiques, à un manque de priorité et à des capacités insuffisantes, en particulier dans le domaine de l'écotourisme durable. La capacité des gouvernements à gérer le tourisme côtier et maritime est souvent entravée par la faiblesse des autorités municipales et les transactions et pratiques commerciales illégales ou parallèles. L'écotourisme durable est une tendance mondiale avec d'énormes opportunités commerciales.

Crimes maritimes :

La sécurité et la sûreté maritimes sont considérées comme des conditions clés pour le développement de l'économie bleue en Afrique. Les activités criminelles (telles que la piraterie et le vol à main armée en mer, le trafic illicite de biens et de personnes et les délits environnementaux) constituent une menace sérieuse pour l'utilisation durable des ressources de l'économie bleue et ont ainsi un impact négatif sur le développement social et la croissance économique du continent.

4. Opportunités de financement de l'économie bleue

Les principes de financement durable de l'économie bleue sont l'étalon or pour investir dans l'économie des océans. Lancés en 2018, ils constituent le premier cadre directeur mondial permettant aux banques, aux assureurs et aux investisseurs de financer une économie bleue durable. Ils encouragent la mise en

oeuvre de l'ODD 14 (Vie sous l'eau) et définissent des normes spécifiques aux océans, permettant au secteur financier d'intégrer la durabilité des secteurs océaniques. Les principes ont été développés par la Commission européenne, le WWF, le World Resources Institute (WRI) et la Banque européenne d'investissement (BEI) et sont hébergés par l'UNEP FI dans le cadre de l'Initiative de financement durable de l'économie bleue.

Il y a 14 Principes : protecteur ; conforme ; conscient des risques ; systémique ; coopérative ; transparent ; déterminé ; percutant ; de précaution ; diversifié ; axé sur les solutions ; partenariat et dirigé par la Science. Les principes de financement durable de l'économie bleue sont conçus pour soutenir les ODD liés au G14 (« Conserver et utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable »), conformément aux normes de performance de la Société Financière Internationale (SFI) et aux principes environnementaux et sociaux de la Banque Européenne des Investissements (BEI). Ces Principes sont soutenus par la BEI, la Nature Conservancy, la Rockefeller Ocean Strategy, Sky, les Principes des Nations Unies pour une assurance durable, la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD).

5. RECOMMANDATIONS POLITIQUES

N°1 : Mettre en place un groupe de travail multidisciplinaire de la CEDEAO pour développer un Cadre stratégique régional de l'économie bleue de la CEDEAO et préparer une feuille de route conforme à l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union Africaine et à la Stratégie maritime intégrée 2050 ;

N°2 : Promouvoir des politiques qui répondent aux grands défis et obstacles à une approche d'économie bleue durable, tels que la destruction et la pollution du milieu marin, la surpêche, les déchets plastiques, le changement climatique, et soutenir la création d'aires protégées ;

N°3 : Améliorer le climat d'investissement et promouvoir les Partenariats Public Privé pour attirer les investissements du secteur privé dans le domaine de l'économie bleue ; et

N°4 : Intensifier la lutte contre les délits maritimes, notamment le vol de pétrole brut, les enlèvements, le piratage et le vol à main armée en mer, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, la menace des espèces envahissantes, les délits environnementaux, la contrebande illégale, trafic de drogues et d'armes et la traite des êtres humains.

6. CONCLUSION

La Commission de la CEDEAO joue un rôle important pour assister les États membres à atteindre leurs objectifs de développement économique et social, la sécurité alimentaire et la nutrition. La CEDEAO a la possibilité d'atteindre ces objectifs grâce au Cadre stratégique régional pour l'économie bleue conformément à l'Agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine et à la Stratégie maritime 2050.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AfDB, 2018 Blue Economy flagship. A briefing note for partnership.

La stratégie Feed Africa 2016-2025.

UICN, 2020. Dossier sur « l'acidification des océans » ; Synthèse sur « l'océan et le changement climatique ». Les deux sont disponibles sur le site officiel.

Tall, A. 2015 Économie bleue : promouvoir le développement durable des pêches et de l'aquaculture en Afrique. Conférence de haut niveau : Nourrir l'Afrique. Organisé conjointement par la BAD, le Sénégal, la CEA et la CUA UNCA. Économie bleue de l'Afrique 2016. Un manuel de politique

Waruhiu R. 2018. L'économie bleue peut être une bouée de sauvetage pour l'Afrique : l'exploitation durable des océans, des lacs et des rivières augmentera les revenus des pays.

Banque mondiale, 2017. Le potentiel de l'économie bleue. Accroître les avantages à long terme de l'utilisation durable des ressources marines pour les petits États insulaires en développement et les pays côtiers les moins avancés.

Forum économique mondial (2016). La nouvelle économie des plastiques - Repenser l'avenir des plastiques.

WWF, 2015. Principes pour une économie bleue durable.



Source: Africa's Blue Economy - A policy handbook (UNECA)



#ECOWAP2025

Commission de la CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources Naturelles

Direction Agriculture et Développement Rural

Annexe River Plaza – 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT – République Fédérale du Nigéria

 agric_ruraldev@ecowas.int

 [@ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)

 [@ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)



EXECUTIVE SUMMARY

The concept of the blue economy was first raised during the UN Conference on Sustainable Development held in Rio de Janeiro, Brazil, in 2012. Today, the concept has assumed greater importance and popularity on a global scale, relevant not only to coastal countries but also landlocked and land-linked countries.

Despite its increasing high-level adoption, the term 'blue economy' still does not have a widely accepted definition. The World Bank says it describes the "sustainable use of ocean resources for economic growth, improved livelihoods and jobs, while preserving the health of the ocean's ecosystem." The Commonwealth views "blue economy as an emerging concept which encourages better stewardship of our oceans or 'blue' resources". For the Economic Commission for Africa (ECA), the "Blue Economy" encompasses all activities developing or deriving from marine and aquatic ecosystems including oceans, coasts, seas, rivers, lakes and groundwater, and associated resources. The Blue Economy highlights in particular the close linkages between the ocean, climate change, and the wellbeing of the people of both coastal and landlocked countries.

The African Union Agenda 2063 declares the Blue Economy to be "Africa's future" and recognizes the key role that the ocean plays as a catalyst for socioeconomic transformation.

This Policy brief was...

Prepared by: Dr. Amadou Tall TA PESCAO/ECOWAS
Supervised by: Mr. Alain S. Traoré, Director ARD/ECOWAS
Edited by: Emmanuelle Maillot, Technical Assistant DARD/ECOWAS & Juliette Amouzou, Assistant-Accountant PES-CAO/ECOWAS

In the framework of the PESCAO Project



This publication was produced with the financial support of the European Union. Its contents are the sole responsibility of DARD/ECOWAS and do not necessarily reflect the views of the European Union



Policy Brief N°05/2020-5

May 2020

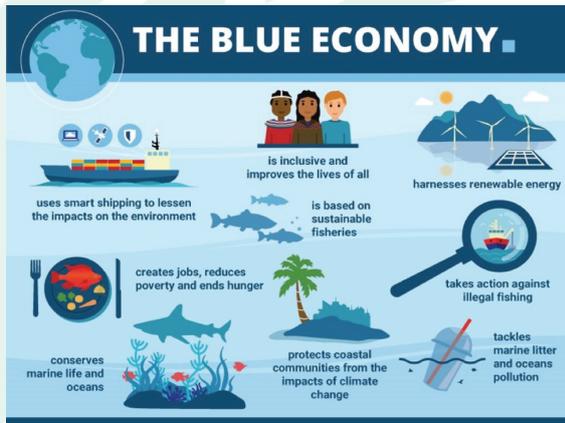
NOTE ON BLUE ECONOMY AND THE AFRICAN INITIATIVES

1. INTRODUCTION

The significance of the seas and oceans for the sustainable future of economic and human development and security in Africa and beyond is being increasingly recognized. Establishing a blue economy essentially means ensuring the longterm sustainable use of ocean and marine resources. This can be achieved through the creation of a secure maritime domain which would add value to a blue economy in terms of fishing, trade, transport and tourism. The World Wildlife Fund (WWF, 2015) estimated the value of ocean assets to be US\$ 24 trillion, but this figure depends entirely on healthy oceans. Unfortunately, the ocean's health is negatively affected by climate change and harmful human activities such as pollution and overfishing, which diminish the ocean's resources such as fishing stocks.

The Lomé Summit in 2016 and the United Nations Ocean Conference in 2017 yielded results, although their impact will take years to become evident. The African Union Agenda 2063 declares the Blue Economy to be "Africa's future" and recognizes the key role that the ocean plays as a catalyst for socioeconomic transformation.

From 2021, the AU Commission will, for the first time, include a dedicated maritime component in the agriculture, rural development, blue economy and sustainable development Commission.



Source: Blue economy conference (Nairobi, 2018)

In the meantime, the AU should, together with its partners and stakeholders, lead and facilitate a long overdue systematic process, originally envisioned for 2015, that facilitates better links between the AU and its Regional Economic Communities (RECs) in the implementation of their respective blue economy strategies.

The United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) Blue Economy Handbook and the United Nations Sustainable Development Goals (UN SDGs 14), which commits its member states to conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development, show that actors already possess many of the tools needed.

The present policy brief aims at informing the DARD/CAERW - ECOWAS on opportunities and challenges of the Blue Economy, which is based on a holistic approach to world's oceans, lakes and rivers.

2. BACKGROUND

Oceans and seas cover 72% of the surface of the Earth and are home to 95% of the Earth's living organisms, commonly referred to as the biosphere. Oceans are also essential to life on Earth and provide the largest source of oxygen and protein.

They absorb around a quarter of carbon dioxide emissions, recycle nutrients, and play a significant role in the regulation of global climate and temperature.

Africa has 38 coastal and island states and a coastline of over 47,000 km, which hence presents an enormous opportunity for the continent to develop the sectors typically associated with the blue economy. More than 12 million people are employed in fisheries alone, the largest of the African blue economy sectors, providing food security and nutrition for over 200 million Africans and generating value added estimated at more than \$24 billion, or 1.26% of the GDP of all African countries (FAO-NEPAD, 2011).

Over 80% of world trade merchandise is moved by water, making maritime transport a major international trade facilitator.

Therefore, the importance of the oceans and inland water bodies (such as the great lakes of Africa) cannot be overstated. Against this backdrop, the first global conference on the sustainable blue economy was held in Nairobi in November 2018.

In developing this 2050 Africa's Integrated Maritime (AIM) Strategy, it is recognized that the AMD has vast potentials for wealth creation. Of similar importance is the realization that AU Member States have common maritime challenges and opportunities, and indeed, significant responsibilities for generating the desirable political will for implementing the strategy. Accordingly, the 2050 AIM Strategy provides a broad framework for the protection and sustainable exploitation of the AMD for wealth creation.

BOX 1 : Pledges made at the Sustainable Blue Economy Conference in 2018

Leaders' commitments at the Nairobi Conference included pledges on:

- Marine protection, €40 million to protect corals and reefs and €60 million for the protection of marine areas in African countries (EU);
- Plastics and waste management, US\$100 million earmarked for better oceans management and against dumping, and US\$200 million over the next four years for the development of initiatives to combat marine litter and microplastics (Norway);
- Maritime safety and security, €250 million for naval vessel replacement and the purchase of two marine patrol aircraft (Ireland);
- €40 million to support aquaculture value chains in African countries (ACP-EU);
- Infrastructure, 600 projects leading to an investment of US\$120 billion (India - Sagarmala Programme);
- Biodiversity and climate change, a US\$10 million investment in the Pacific Initiative for Biodiversity, Climate Change and Resilience together with the EU, New Zealand and Australia (Canada);
- Technical assistance and capacity-building, US\$20 million in increased technical assistance and capacity development in small-island developing States (Canada); and
- Private sector support, US\$150 million by the Government of Canada and the private sector to build a knowledge-based ocean economy (Canada).

2.1 Defining the Blue Economy

The concept of the blue economy was first raised during the UN Conference on Sustainable Development held in Rio de Janeiro, Brazil, in 2012. Today, the concept has assumed greater importance and popularity on a global scale, relevant not only to coastal countries but also landlocked and land-linked countries.

Despite its increasing high-level adoption, the term 'blue

economy' still does not have a widely accepted definition. The World Bank says it describes the "sustainable use of ocean resources for economic growth, improved livelihoods and jobs, while preserving the health of the ocean's ecosystem." The Commonwealth views "blue economy as an emerging concept which encourages better stewardship of our oceans or 'blue' resources". For the Economic Commission for Africa (ECA), the "Blue Economy" encompasses all activities developing or deriving from marine and aquatic ecosystems including oceans, coasts, seas, rivers, lakes and groundwater, and associated resources. The Blue Economy highlights in particular the close linkages between the ocean, climate change, and the wellbeing of the people of both coastal and landlocked countries.

2.2 The Blue Economy as a multisectoral and integrated approach

The Blue Economy has the potential to create wealth and economic growth and to transform the lives of Africa's citizens. Africa is endowed with a variety of natural resources – living and nonliving, such as water, and diverse flora and fauna, including fish stocks, minerals and hydrocarbons.

Yet, the continent still suffers from large-scale poverty, with 46 per cent of the population living in extreme poverty. Africa will account for much of the exponential growth in the world's population this century, and a quarter of the population on Earth in 2050 will be based in Africa.

African countries can tap into this wealth by investing in the Blue Economy sectors described in table 2 below. While doing this, countries can also put in place mitigation measures to address the challenges impeding the development of blue economy in the region described in 3.2.

3. OPPORTUNITIES AND CHALLENGES IN DEVELOPING BLUE ECONOMY

The Blue Economy has the potential to create wealth and economic growth and to transform the lives of Africa's citizens. Africa is endowed with a variety of natural resources – living and nonliving, such as water, and diverse flora and fauna, including fish stocks, minerals and hydrocarbons.

Yet, the continent still suffers from large-scale poverty, with 46 per cent of the population living in extreme poverty. Africa will account for much of the exponential growth in the world's population this century, and a quarter of the population on Earth in 2050 will be based in Africa.

African countries can tap into this wealth by investing in the Blue Economy sectors described in table 2 below. While doing this, countries can also put in place mitigation measures to address the challenges impeding the development of blue economy in the region described in 3.2.

Type of ecosystem services	Blue Economy sectors
Harvesting of living aquatic resources (seafood, plant marine organisms and marine -biotechnological products)	Fishing (inland, coastal and deep seas) Aquaculture Mariculture Pharmaceuticals, chemicals, cosmetics, genetic research
Commerce and trade in and around the ocean and rivers	Maritime transport and services Port infrastructure Shipbuilding and repairs River transport Tourism and recreation
Protection	Coastal protection Marine ecosystem protection Water resource protection
Cultural and religious values	Cultural and religious practices
Knowledge and information	Biophysical, socioeconomic and political research

Table : Ecosystem services and Blue Economy sectors (UNECA, 2018)

3.1 Opportunities for sustainable development in Africa through the Blue Economy

Trade has been recognized as the engine for inclusive sustainable development and growth (UNCTAD, 2016). Maritime transport and its related activities are motors for trade facilitation.

Port competitiveness:

The importance of seaports for trade in Africa and the continent's economic performance cannot be overstated. A UNECA study conducted in 2017 underlines that ports are crucial for trade in most African countries due to their high dependency on exports of raw materials and imports of food, manufactured goods and fuel.

Port throughput in the continent is expected to rise from US\$ 265 million tons in 2009 to more than US\$ 2 billion tons in 2040. This will improve access of

landlocked countries in Africa (16 out of 54 countries), to regional, continental and world markets.

Port competitiveness can be improved through the use of intermodal and multimodal transport as well as logistics services. The use of different modes of transport will foster a better distribution network of goods for all. The rise in retail commerce in Africa will foster the development of more sophisticated logistics services.

Fisheries and aquaculture:

In 2014, the FAO reported that African fisheries and aquaculture directly contributed \$24 billion to the African economy, representing 1.3 per cent of the total African GDP. FAO showed that Africa contributed 9 per cent to the global catch. The number one market for the top 10 African exporters of fish products was Europe (70 per cent), followed by Asia (15 per cent), Africa (11 per cent) and North America (2 per cent). Fish trade can expand through improved fisheries governance and the promotion of organic and environmentally friendly aquaculture (marine and continental).

Renewable energy "Blue Energy":

It is widely recognized today that access to reliable, affordable and sustainable energy is fundamental to supporting the ongoing economic structural transformation in Africa. The oceans and seas of Africa offer tremendous potential and opportunity to develop renewable energy sources (including wind, tidal and wave), of which only a fraction has been exploited until now.

Sustainable tourism and recreation:

A major opportunity exists to harness the potential of sustainable eco-tourism to foster development and increase the continent's participation in the global economy. Sustainable eco-tourism is a global trend with enormous business opportunities. In addition, eco-tourism creates opportunities for millions of host communities in Africa and provides revenues for cultural and environmental preservation. In recognition of its potential, the African Union has now prioritized the tourism sector in its Agenda 2063, as an avenue through which the continent's developmental goals could be realized.

3.2 Key challenges

The main challenge is to implement the African Union 2050 Integrated Maritime Strategy effectively, which provides a broad framework for the protection and sustainable exploitation of the AMD for wealth creation. Concrete challenges, identified by UNECA, include:

Poor port performance of seaports:

A PricewaterhouseCoopers report estimates that a 25 per cent improvement in port performance could increase the GDP by 2 per cent (PWHC, 2017). Poor port performance is one of the root causes of congestion in ports. Other challenges to port improvement in Africa are attracting sufficient external investment. Imports to Africa are predominated by containerized cargo, while exports are mainly raw materials and agricultural products, which are mostly handled as bulk freight. The cost of moving goods in Africa is, on average, estimated to be two or three times higher than in developed countries and transport costs can represent as much as 50 per cent to 75 per cent of the retail price of goods (AfDB, 2017).

Overfishing:

It is estimated that worldwide fishing fleets are five times larger compared to what our oceans can realistically support, pushing large parts of the world's oceans beyond their biological limits.

Destructive indiscriminate fishing practices produce too much by-catch - the capture of unwanted sea life while fishing for a different species – and lead to the large-scale depletion of fish stocks. This is a serious marine threat that causes the needless loss of billions of fish, along with hundreds of thousands of sea turtles and other endangered species. Marine Protected Areas (MPAs) are urgently needed to support the recovery of fish stocks and marine ecosystems.

Illegal, unregulated and unreported fishing (IUU):

Overfishing is aggravated by illegal, unregulated and unreported fishing (IUU): IUU fishing represents between \$10 billion and \$23 billion worldwide every year, of which \$2.3 billion a year and is a detriment to private and national income from West Africa (\$300 million from Senegal alone, equivalent to 2 per cent of its GDP in 2012). Most of the IUU catches can be tracked down to foreign flagged vessels. One third to half of African fish harvested are affected by IUU fishing. The sustainable development of fishing and

aquaculture activities at sea and in freshwater to satisfy the people's consumption needs is urgently needed and a major challenge for African States.

Ocean acidification and invasive species:

Ocean acidification is a direct consequence of increased human-induced carbon dioxide (CO₂) concentrations in the atmosphere. The ocean absorbs over 25% of all anthropogenic emissions from the atmosphere each year. When CO₂ dissolves in sea water, it forms carbonic acid, thereby decreasing the ocean's pH, leading to the phenomenon of ocean acidification. As ocean acidification influences species growth and reproduction and changes marine ecosystems, it benefits invasive species, threatens food security and harms fishing industries (IUCN 2020).

Plastic pollution and microplastics:

Marine waste and litter, and plastic pollution in particular, have been identified as major threats to both aquatic and marine eco-systems. Plastic production has increased exponentially since the early 1950s and reached 322 million tons in 2015. Future production is likely to double by 2025 if no effective actions and policies are taken. A recently published study of the World Economic Forum (2016) found that in a business-as-usual scenario oceans are expected to contain more plastics than fish (by weight) by 2050. In addition to the visible waste and litter, the dramatic increase of microplastics poses major risks to the environment and human health. Microplastics come from a variety of sources, including from larger plastic debris that degrades into smaller and smaller pieces. Microplastics accumulate in animals, including fish and shellfish, and are consequently consumed as food, including by humans. The economic damage, for example through reduced ecosystem services, reduced fish production and negative effects on the tourism industry, is enormous and will further increase if no actions are taken.

Destruction of coral reefs:

Coral reefs protect coastlines from storms and erosion, support 25% of all marine species on the planet, provide jobs for local communities, and offer opportunities for recreation. They are also a major source of food and new medicines. Over half a billion people depend on reefs for food, income, and protection. The net economic value of the world's coral reefs is estimated to be nearly US\$ 10 billion. Yet, over the last few decades, overfishing and destructive fishing practices, unsustainable coastal development, climate change/coral bleaching, pollution and careless tourism and use have destroyed around half of the coral reefs worldwide, with many more being currently at risk. Marine and coastal protected areas are urgently needed for the recovery of fish stocks and coral ecosystems.

Climate change:

The oceans play a central role in regulating the Earth's climate, providing critical ecosystem services such as carbon storage and oxygen generation. Climate change is leading to, inter alia, increased water temperatures, ocean acidification, rising sea levels, increased storm intensity as well as changes in the oceanic circulation, chemistry and biodiversity. Degradation of coastal and marine ecosystems threatens the physical, economic and food security of local communities, as well as resources for businesses (IUCN 2020).

Lack of diversity in (eco-)tourism products:

Coastal tourism is faced with a narrow range of tourism products, lack of prioritization and insufficient capacities, especially in the field of sustainable eco-tourisms. The ability of Governments to govern coastal and maritime tourism is often hindered by weak municipal authorities and illegal or shadow business deals and practices. Sustainable eco-tourism is a global trend with enormous business opportunities.

Maritime crimes:

Maritime safety and security are considered key conditions for the development of the Blue Economy in Africa. Criminal activities (such as piracy and armed robbery at sea, illicit trafficking of goods and people, and environmental crimes) pose a serious threat to the sustainable use of Blue Economy resources and thereby have a negative impact on the social development and economic growth of the continent.

4. OPPORTUNITIES FOR FINANCING BLUE ECONOMY

The Initiative for financing Blue Economy was spearheaded by different private organizations, Sates, Non-Governmental Organizations including: the European Community, the World Wild Fund and the Prince of Wales' International Sustainability Unit. These initiatives are constituent with the 14 Principles and are supported by the EIB and.

Sustainable Blue Economy Finance Principles are designed to support the SDGs related to G14 ("Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development"), compliant with IFC Performance Standards and EIB Environmental and Social Principles. The Principles are supported by the EIB, the Nature Conservancy, Rockefeller Ocean Strategy, Sky, the UN Principles for Sustainable Insurance, the World Bank and AfDB.

5. POLICY RECOMMENDATIONS FOR THE ECOWAS REGION

N°1 : Set up an ECOWAS multidisciplinary working group to develop an ECOWAS Regional Blue Economy Strategic Framework and prepare a Roadmap in line with the African Union Commission Agenda 2063 and the Integrate Maritime Strategy 2050.

N°2 : Promote policies that address the big challenges and obstacles to a sustainable blue economy approach, such as the destruction and pollution of the marine environment, overfishing, plastic waste, climate change, and support the creation of protected areas.

N°3 : Improve the investment climate and promote PPPs to attract private sector investment in the field of blue economy.

N°4 : Scale up the fight against maritime crimes including crude oil theft, kidnapping, piracy & arm robbery at sea, illegal, unreported and unregulated fishing, menace of invasive species, environmental crimes, illegal smuggling, arms drugs and human trafficking.

6. CONCLUSION

The ECOWAS Commission plays an important role in assisting its member States to achieve their economic and social development goals, food security and nutrition. The ECOWAS has an opportunity to achieve these goals through Regional Blue Economy Strategic Framework in line with the African Union Commission Agenda 2063 and the Integrate Maritime Strategy 2050.

BIBLIOGRAPHIC REVIEW

AfDB, 2018 Blue economy flagship. A briefing note for partnership. Flagship under the feed Africa strategy 2016-2025.

IUCN, 2020. Issues Brief on "Ocean acidification"; Issues Brief on "The ocean and climate change". Both available on official website.

Tall, A. 2015 Blue economy: promoting sustainable fisheries and aquaculture development in Africa. High Level Conference: Feeding Africa. Jointly organized by AfDB, Senegal, UNECA and AUC

UNCA. 2016 Africa's blue Economy. A policy handbook

Waruhiu R. 2018. Blue economy can be a lifeline for Africa: Sustainable exploitation of the oceans, lakes, rivers will increase countries' earnings.

World Bank, 2017. The Blue economy potential. Increasing Long-term Benefits of the Sustainable Use of Marine Resources for Small Island Developing States and Coastal Least Developed Countries.

World Economic Forum (2016). The New Plastics Economy - Rethinking the future of plastics.

WWF, 2015. Principles for a sustainable blue economy.



Source: Africa's Blue Economy - A policy handbook (UNECA)



#ECOWAP2025

ECOWAS Commission

Department Agriculture, Environment and Natural Resources

Directorate Agriculture and Rural Development

River Plaza Annex – 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT – Federal Republic of Nigeria

 agric_ruraldev@ecowas.int

 [@ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)

 [@ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)